



## DÉCLARATION LIMINAIRE CTREA 17 juin 2021

Monsieur le Directeur régional,

La récente étude de l'Institut Paris-Région de janvier 2021 a montré que **les effectifs lycéens publics pré-bac en Ile de France allaient augmenter a minima de 27 000 lycéen·nes** pour la période 2020-2030. Depuis 2016, seulement huit nouveaux lycées ont été livrés par le Conseil régional, permettant d'offrir 5161 places nouvelles. 3000 places supplémentaires seront livrées à la rentrée 2021.

Pour nous, SNETAP-FSU, l'enseignement agricole public ne prend pas toute la place qui lui revient, dans la première région agricole française. Avec les 3 EPL, auxquelles s'ajoutent les formations dispensées dans les lycées de l'Éducation Nationale, nous peinons à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et encore plus de demain :

- changement climatique, agroécologie, transition écologique, agriculture urbaine, souveraineté alimentaire, sécurité sanitaire et bien-être animal ;
- aménagement du territoire et du paysage, sauvegarde et valorisation du patrimoine naturel, tant forestier que rural, prévention des inondations et amélioration de la qualité de l'eau ;
- formation et renouvellement des populations d'agriculteur·trices partant en retraite.

Aujourd'hui, **vous nous présentez, Monsieur le Directeur régional, un prévisionnel de structures pour la rentrée 2022, avec un nouvel établissement privé en Seine St Denis, Saltus campus, « École des métiers de l'agroécologie au service des paysages vivants »**, qui estime ses propres besoins budgétaires à 1 315 000 € sur 3 ans et 15 ETP.

Ailleurs, à l'autre bout de notre région, le site Grignon d'AgroParisTech attend de connaître quel investisseur lui sera dévolu. Que dire enfin, du *plus grand campus agricole du monde*, puisque c'est ainsi que se nomme elle-même l'entité Hectar, qui n'a, à notre connaissance, aucune offre de formation diplômante propre en agriculture. C'est sans doute d'ailleurs pour cela que notre ministre, M. Denormandie, est le seul à ne pas s'être exprimé publiquement sur ce sujet.

Pour le SNETAP-FSU, seul un appareil complet, performant et innovant, de formation initiale et continue, peut répondre à toutes les préoccupations largement partagées, permettant à la région Île-de-France d'être un véritable acteur des questions de changement climatique.

Pour le SNETAP-FSU, seul le service public d'éducation, en responsabilité et loin des pressions économiques, peut et doit répondre à ces nombreux enjeux, en formant les futurs professionnels dont nous avons besoin.

Ainsi, nous ne pouvons que nous élever contre ces différents projets portés par des structures privées, et **nous demandons que le Ministère de l'agriculture se préoccupe prioritairement du développement de son bel appareil d'enseignement public**, en lui donnant les moyens d'innover, de répondre aux besoins émergents, et de satisfaire aux enjeux sociétaux non plus uniquement pour porter bien haut un slogan, mais pour répondre efficacement à une véritable problématique de société. **Nous demandons expressément que les établissements publics franciliens ne collaborent sous aucune façon avec Hectar.**

Enfin, nous tenons à vous réexprimer notre position, portée par une large intersyndicale CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES-UNSA, à propos de la session d'examen 2021, avec des épreuves terminales organisées "quoi qu'il en coûte", et ce, malgré les temps de formation variables d'un élève/étudiant à l'autre, malgré des fermetures d'établissement différentes d'un établissement à un autre, malgré une organisation des épreuves impliquant parfois des déplacements lointains, offrant peu de possibilité pour les candidats déclarés *Cas contact* ou affectés COVID, en dépit des risques sanitaires que prendront les candidats, les jurys et les organisateurs de cette session.

**Le respect ne consiste pas à se contenter de faire de la communication en assurant les candidat.es et leurs familles de la plus grande bienveillance des jurys...**

**Dans ces conditions, en responsabilité, nous avons demandé à ce que des modalités adaptées soient, à titre exceptionnel, mises en œuvre, à savoir le passage au contrôle continu - comme ce fut le cas pour la session 2020, et ce, malgré notre positionnement ferme pour le maintien d'examens avec des épreuves terminales nationales, quand les conditions sanitaires normales seront revenues.**

La délégation SNETAP-FSU du CTREA Ile de France